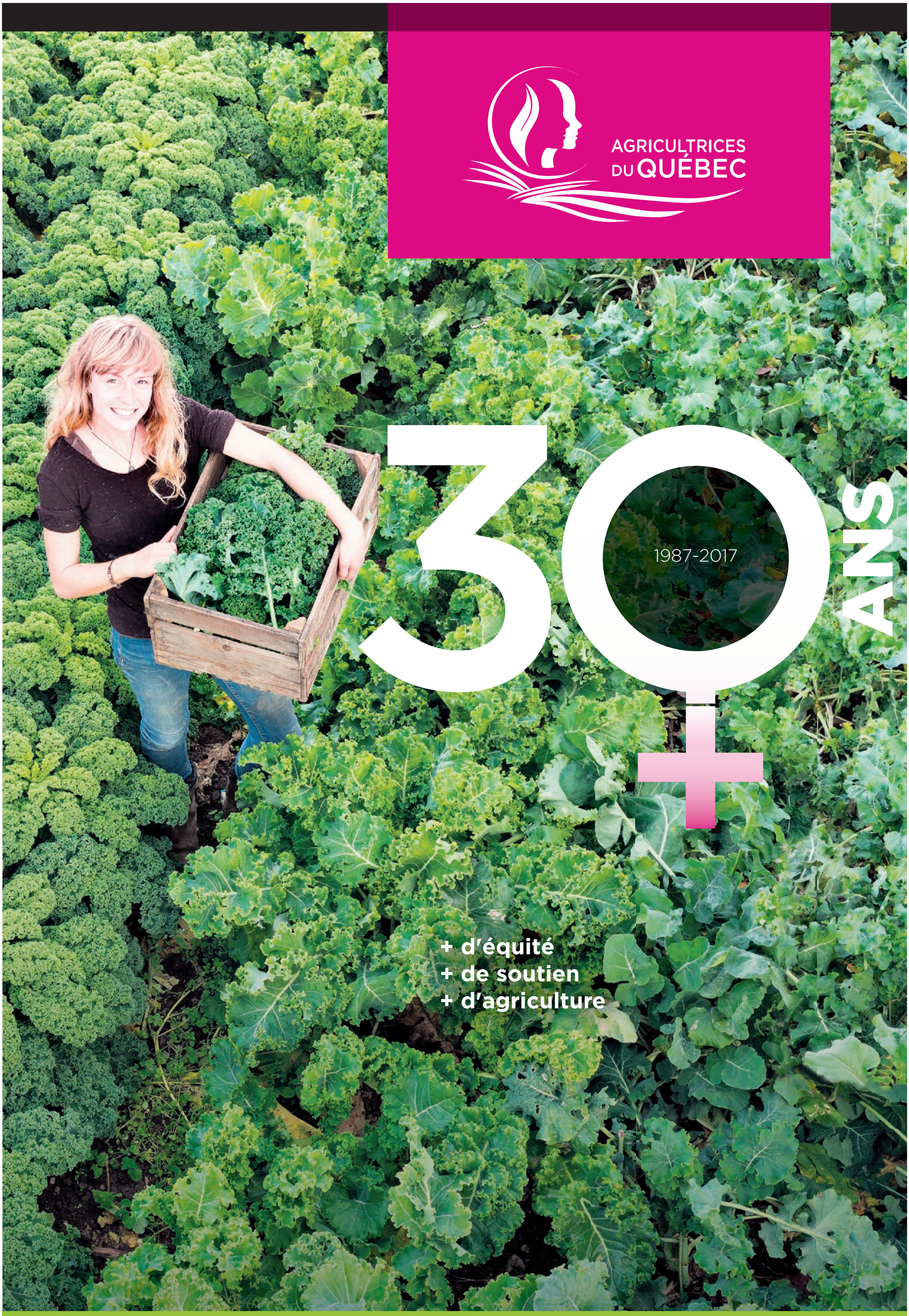

Ce cahier est une réalisation de La Terre DE CHEZ NOUS Publicité : 1 800 528-3773

La Coop fédérée est heureuse de soutenir **les agricultrices du Québec** depuis près de 100 ans!

lacoop.coop | | | YouTube

La Coop fédérée

La Coop | OLYMEL | BMR

193771

30 ANS

30 ans d'histoire, 30 ans de perles en agriculture

Le 25 septembre 2017 est une date importante pour les Agricultrices du Québec. Elle marque le 30e anniversaire de la Fédération des agricultrices du Québec. Voilà déjà 30 ans que la Fédération a été créée. Trente ans de perles en agriculture! Retour sur les principaux éléments ayant mené à sa création.

En 1974, un comité d'étude de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) entreprend une enquête sur la condition et la situation des femmes qui travaillent dans l'entreprise de leur mari, sans salaire, ni rémunération, ni reconnaissance. Le comité démontre que toutes les femmes qui collaborent avec leur mari dans une petite entreprise sont confrontées à des problèmes communs et qu'un changement s'impose. C'est ainsi qu'est créée l'Association des femmes collaboratrices, en 1980.

La même année, le congrès général de l'Union accepte la création d'un comité de la femme collaboratrice pour se donner les moyens d'étudier le rôle et le statut de la femme du producteur agricole au sein de l'UPA. Le comité conclut que le statut de la femme dans l'Union doit être celui de productrice agricole.

En 1982, 13 rencontres régionales sont organisées par les agricultrices en vue d'une journée d'étude provinciale sur la situation des femmes en agriculture, prévue en février 1983. À cette occasion, à la demande des participantes, l'UPA accepte de former des comités dans toutes les régions du Québec.

Les agricultrices veulent être reconnues comme des individus à part entière qui travaillent dans une entreprise agricole. Dans le but d'atteindre la reconnaissance économique et professionnelle, elles se regroupent à l'intérieur de comités régionaux.

En 1986 et 1987, ces comités deviennent des syndicats régionaux affiliés à la Fédération des agricultrices du Québec, créée le 25 septembre 1987. De cette façon, les femmes et les hommes en agriculture partagent leur quotidien, non seulement dans chacune des entreprises, mais aussi à travers les instances.

Au cours des 30 années d'existence de la Fédération, les combats des femmes en agriculture ont sensiblement évolué, mais les dossiers de fond restent les mêmes, notamment l'accès à la propriété, la conciliation entre la vie de couple, la vie de famille et le travail, la qualité de vie dans les fermes, le manque de ressources en matière de services de garde et la faible représentation des femmes impliquées dans les instances agricoles.

Les revendications des Agricultrices, notamment en matière d'accès à la propriété, de reconnaissance juridique et de congés parentaux, ont permis de faire des gains majeurs. Mais il reste encore beaucoup à faire, de là toute l'importance de notre organisation. ✖

DATE DE FONDATION DES SYNDICATS RÉGIONAUX	
1986-02-21	Syndicat des agricultrices région Outaouais-Laurentides (radié en 2009)
1986-11-29	Syndicat des agricultrices de l'Estrie
1987-02-21	Syndicat des agricultrices de Lanaudière
1987-02-21	Syndicat des agricultrices de la Beauce (devenu Chaudière-Appalaches-Ouest)
1987-04-11	Syndicat des agricultrices d'Abitibi-Témiscamingue (radié en 2014)
1987-06-20	Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent
1987-06-27	Syndicat des agricultrices du Saguenay–Lac-Saint-Jean
1987-06-27	Syndicat des agricultrices de la région de Québec (radié en 2014)
1987-07-11	Syndicat des agricultrices de la région de la Côte-du-Sud (devenu Chaudière-Appalaches-Est)
1987-08-15	Syndicat des agricultrices de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (radié en 2000)
1987-09-12	Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe (devenu Montérégie-Est)
1987-09-26	Syndicat des agricultrices de la région de Nicolet (devenu Centre-du-Québec)
1988-05-07	Syndicat des agricultrices de la Mauricie
1992-02-22	Syndicat des agricultrices de Val-Jean (devenu Montérégie-Ouest)

ÉQUIPEMENTS 3V
DISTRIBUTEUR CANADIEN DE PRODUITS HOLM & LAUE
Félicitations pour vos 30 années de succès!

LOUVE AVEC HYGIÈNE STATION

CALF GUIDE

LAXI-LAIT 4.0
193819
Un numéro pour nous rejoindre : 819 690-3911 www.holm-laue.de

AGRICULTRICES DU QUÉBEC

Les Agricultrices 2.0

La Fédération des agricultrices du Québec a été créée en 1987 afin de répondre à différents besoins des productrices agricoles, en plus de réduire les inégalités.

Au cours des 30 dernières années, plusieurs actions ont été menées, dont certaines ont engendré des gains importants pour les femmes et les familles agricoles, notamment en ce qui concerne :

- l'accès à la propriété pour les femmes de 40 ans et plus;
- le régime québécois d'assurance parentale;
- la branche en aide domestique des Coopératives d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO);
- les affiches et les journées de prévention à la ferme;
- la santé psychologique;
- le travail invisible

Bien que la réalité et la perception des femmes en agriculture aient évolué au fil du temps, les besoins restent sensiblement les mêmes. Pour assurer la pérennité des femmes en agriculture, les Agricultrices du Québec doivent travailler à développer des initiatives et des programmes concrets répondant davantage aux besoins des productrices de la province.

TABLEAU 2. BESOINS CIBLÉS PAR LES AGRICULTRICES EN 1987 ET EN 2017

1987[1]	2017[2]
Services de garde adaptés	Conciliation travail-famille
Santé, stress et sécurité à la ferme (meilleures conditions de travail)	Santé psychologique
Formation agricole développement personnel	Information, formation et conférence Production - Entrepreneuriat - Développement personnel - Finances - Lois - Dossiers de l'UPA - Condition féminine
Reconnaissance juridique - Salariée, associée, actionnaire - Accès à la propriété - Accès au crédit (autonomie financière) - Régimes matrimoniaux Protection juridique et accès à l'assurance-chômage	Lobby et défense des droits
Travail invisible	Travail invisible
Participation des femmes aux organisations agricoles	Atteinte de la parité - Instances - Mentorat - Relève féminine
Réseautage et soutien	Réseautage et valorisation de la femme entrepreneure

1. Tiré des livres *Place aux femmes en agriculture* (1987) et *Les femmes dans l'agriculture au Québec* (1983).
2. Selon les différents sondages effectués depuis 2010 et la consultation Femmes et ruralité (2016).

30 ANS

Après 30 ans d'existence, la Fédération des agricultrices du Québec doit innover dans ses façons d'agir et apporter des modifications importantes à sa vision et à ses mandats. Notre fédération s'appellera dorénavant Agricultrices du Québec. L'objectif est de changer l'image de l'organisation afin de répondre plus adéquatement et plus efficacement aux différents besoins cités précédemment.

AGRICULTRICES DU QUÉBEC

Nouveau logo

La nouvelle identité visuelle de l'organisation se veut un vent de fraîcheur. Elle représente l'action de se mouvoir par ses courbes et sa légèreté et, dans un deuxième temps, par les profils de femmes représentant l'action, le mouvement collectif. La feuille orange et l'herbe verte correspondent à l'agriculture. Quant à la lettre Q qui se dessine en filigrane, elle désigne la province de Québec.

Une nouvelle mission

Les Agricultrices du Québec se définissent comme une organisation moderne et ouverte sur le partenariat et le réseautage.

Leur mission est de valoriser toutes les femmes œuvrant en milieu agricole et forestier tout en soutenant le développement de leurs capacités entrepreneuriales individuelles et collectives.

Valeurs des Agricultrices du Québec

Quatre valeurs fondamentales guident chacune des actions des Agricultrices et encadrent la prise de décisions au quotidien.

La fierté...

- des femmes d'exercer leur métier d'agricultrice au quotidien;
- permettant de valoriser cette profession;
- d'en vivre dignement et dans une perspective de pérennité.

La solidarité...

- par l'entremise d'une organisation forte et engagée;
- permettant le développement de partenariats durables;
- favorisant les échanges entre les agricultrices.

ARCHIVES/TCN

Le leadership...

- pour permettre aux femmes d'exercer une influence;
- pour participer à un vaste réseau démocratique en agriculture.

la reconnaissance...

- de l'importance des agricultrices dans l'histoire du Québec;
- de leur travail acharné pour faire croître leur production respective;
- du fait que malgré les inégalités persistantes, la parité est une cible à atteindre. ✖

AGRICULTRICES DU QUÉBEC

Femmes d'espoir… et de caractère

Josianne Desjardins / Journaliste

Voici trois agricultrices émérites qui, loin de se laisser abattre par leurs difficultés professionnelles, ont réussi à faire preuve de résistance devant des situations d'inégalité ou des comportements sexistes. Elles en retirent de grandes leçons pour la relève d'aujourd'hui.

Gracieuseté de France Lamonde

« Quand une femme arrivait pour prendre le micro, c'était comme si elle n'avait pas d'affaire là. Alors moi, je ne me gênais pas pour reprendre les gars quand ils parlaient. »

— France Lamonde

France Lamonde se souvient de ses premières rencontres avec d'autres producteurs dans sa région, au début des années 1990. « C'était toujours les gars qui parlaient entre eux. On avait l'impression d'être de trop, nous, les femmes », raconte-t-elle, visiblement agacée.

L'impression de déranger est familière à Marie-Jeanne Bélanger, qui a souvent eu droit à son lot de malaises devant le public. « J'essayais de donner de la formation et il y a des hommes qui me disaient : ''Retourne donc à tes casseroles'' ou ''On va lui remettre son tablier, à celle-là!'' » Bien que peu nombreuses, certaines femmes n'étaient pas d'accord avec son approche indépendante et entreprenante, l'accusant de vouloir « causer des divorces ».

L'agricultrice se consolait en se répétant que personne ne comprenait ses démarches. « Mon but, ce n'était pas d'enlever la place à quelqu'un, c'était de prendre ma place. »

Guylaine Bergeron en sait quelque chose, puisqu'elle est entourée d'une majorité d'hommes dans certains comités. « On a encore du travail à faire sur notre confiance en nous. On se sent moins compétente. Il faut réussir à faire sa marque », soutient celle qui veut stimuler la participation des femmes aux conseils d'administration.

Conciliation travail-famille

Mais encore faut-il que les femmes puissent avoir le temps et l'énergie pour se démarquer. « En me retrouvant seule après le décès de mon mari, il a fallu que je me rebâtisse. J'ai dû me fixer de nouveaux objectifs en fonction de ce que je voulais », confie Mme Bergeron, qui est mère de trois enfants. Dans les circonstances, ce n'était pas évident d'assurer une présence constante à la maison.

« C'est toujours plus dur de s'impliquer pour les femmes, lance France Lemonde d'un ton convaincu. C'est plus facile pour les hommes de se libérer. Les femmes vont toujours soutenir leur conjoint. Ce n'est pas réglé, cette partie-là. »

Si elle croit que la nouvelle génération compose mieux avec cette réalité, Mme Bélanger estime que l'équité salariale pose encore problème, même si beaucoup de femmes bénéficient de certaines batailles remportées par nos prédécesseures. « Ma mère a tracé le chemin devant moi, car elle voulait des biens à son nom. Elle voulait être reconnue. Quand j'étais jeune, je trouvais ça drôle! Mais en grandissant, j'ai compris pourquoi », révèle France Lamonde.

L'agricultrice a tout de même eu recours à l'aide de son père producteur pour obtenir un prêt, car on exigeait la signature de son mari. Une situation similaire à celle de Marie-Jeanne Bélanger, qui tenait à s'affranchir de cette règle, coûte que coûte. Aujourd'hui, le vent semble avoir tourné en sa faveur, si bien qu'elle donne au suivant. « Il y a des hommes qui m'appellent pour avoir de l'information sur la production au Nouveau-Brunswick. Ils me contactent lorsqu'ils ont besoin d'être aiguillés dans des décisions », se réjouit-elle. ✖

Participation des femmes à la vie agricole

26 %

Proportion des fermes québécoises appartenant à des femmes.

18 850

Nombre de femmes vivant à la ferme et participant aux activités agricoles sans avoir de parts ou de salaire.

1987

L'évolution de la participation des femmes dans les conseils d'administration de l'UPA est lente depuis la création de la Fédération des agricultrices, en 1987.

12 %

Il y avait 12 % d'élues en 2016, comparativement à 5 % il y a 30 ans.

(Source : www.agricultrices.com)

30 ANS

Une même passion, plusieurs combats

Josianne Desjardins / Journaliste

Trois femmes. Trois productrices qui ont été récompensées au cours des trois dernières décennies lors du Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec. Trois battantes qui se sont démarquées par leur dévouement et qui, encore aujourd'hui, représentent un symbole de persévérance.

Marie-Jeanne Bélanger s'occupait de son troupeau jusqu'à l'abattoir. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des producteurs l'appellent pour lui demander conseil.

L'ancienne productrice a aussi reçu le titre d'Agricultrice de l'année du ministère de l'Agriculture au Stade olympique de Montréal en 1989.

Photos : Gracieuseté

Marie-Jeanne Bélanger a remporté le prix Agricultrice de l'année en 1988 alors qu'elle venait tout juste de démarrer sa coopérative de production ovine à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Pourquoi s'est-elle vu attribuer cette distinction? « C'est cette année-là qu'on m'a dit : "Madame, vous êtes la première femme à passer au financement." Il a fallu que je sois assez fonceuse pour ne pas m'arrêter au premier refus! » raconte celle qui avait essuyé quelques revers avant de finalement obtenir un prêt à la banque. C'est ce qui lui a permis d'augmenter constamment la taille de son troupeau jusqu'au moment de tirer sa révérence. Aujourd'hui, elle demeure active en tant que présidente du conseil d'administration du Cercle des fermières de Saint-Alexandre.

Guylaine Bergeron, agronome de formation, a refusé deux fois d'être en lice pour le prix Agricultrice de passion avant de le recevoir en 2003. Sept ans plus tôt, elle avait perdu son mari, qui pratiquait l'élevage à l'entreprise Porc Plaisant, de Saint-Isidore. « Je trouvais que je n'avais rien fait d'extraordinaire en reprenant la ferme. Je ne pensais pas être capable de le faire », se souvient-elle, avouant avoir eu du mal à se valoriser aux côtés des autres candidates du Gala. « Il faut dire que je suis partie de loin et j'ai dû tout apprendre : tenir la comptabilité, préparer la moulée et amener les porcs à l'abattoir », raconte celle qui est notamment présidente des Agricultrices de la Chaudière-Appalaches-Ouest.

France Lamonde était propriétaire d'une ferme laitière à Lévis, en plus d'être impliquée dans les comités de gestion agricole, lorsqu'elle a remporté le prix Jeune Espoir en 1992. « J'ai toujours accordé beaucoup d'importance à la gestion. J'avais complété mon cours en comptabilité et je souhaitais me réaliser là-dedans. Mon conjoint n'était pas réfractaire à ça, même qu'au contraire, il était content! On voulait tous les deux participer au développement de l'agriculture », témoigne celle qui cultive désormais du blé, du maïs et du soya, en plus d'être présidente de l'Association des propriétaires privés, agricoles et forestiers (APPAF).

« C'était ça, ma récompense : réussir dans le milieu des affaires sans avoir besoin de la signature de mon mari pour obtenir un prêt. »
— Marie-Jeanne Bélanger

Le sens du sacrifice

Lors de ses débuts à la ferme, Mme Lamonde n'y travaillait pas à temps plein. « J'avais un emploi à l'extérieur, car c'était moi qui subvenais aux besoins financiers de la famille. » Quelques années plus tard, elle se retrouve au cœur du tumulte avec le pipeline Saint-Laurent, d'Énergie Valero (anciennement Ultramar), qui traverse ses terres. « Je me suis impliquée pour améliorer le sort des propriétaires par l'entremise de l'APPAF. Énergie Valero proposait des conditions qui n'étaient pas équitables. On devenait responsables s'il arrivait quelque chose », résume-t-elle.

Pour sa part, Guylaine Bergeron a affronté la crise porcine en 2003. Heureusement, elle n'était pas seule. « On doit s'entourer de gens qui croient en nous. C'est la clé du succès. On m'a dit qu'on allait m'aider et qu'il y avait moyen d'arranger les choses », confie-t-elle, l'air soulagé.

Les choses ont aussi fini par s'améliorer sur le plan financier pour Marie-Jeanne Bélanger. Ses pénibles démarches d'approbations bancaires lui ont fait comprendre à quel point elle était tenace. Dès qu'elle a obtenu son prêt, l'heure de la douce vengeance a sonné. « J'ai fait un transfert d'argent dans mon compte à la caisse populaire où l'on m'avait refusé le prêt, pour montrer que mes affaires allaient bien », conclut-elle, sourire en coin. ✖

LaTerre
NOUVELLE APPLICATION
TÉLÉCHARGEZ-LA DÈS MAINTENANT
Disponible sur App Store
DISPONIBLE SUR Google play

AGRICULTRICES DU QUÉBEC

Embarque! Un programme de mentorat novateur destiné aux femmes de l'Union

Selon la récente étude *Femmes et ruralité*, menée par les Agricultrices du Québec, 65 % des Québécoises évoluant en agriculture ne se sentent pas bien outillées pour occuper des fonctions d'élues au sein de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

C'est pourquoi les Agricultrices du Québec, avec l'appui de l'Union, sont en train de mettre sur pied un programme de mentorat bien adapté aux réalités agricoles, qui consiste à soutenir les productrices qui souhaitent développer ou bonifier leurs compétences d'administratrices. Ce projet est financé grâce à une subvention du Secrétariat à la condition féminine obtenue dans le cadre du programme À égalité pour décider.

Notons qu'au Québec, 26 % des propriétaires ou copropriétaires d'entreprises agricoles sont des femmes, pour seulement 12 % d'élues au sein des instances de l'UPA.

Qu'est-ce que le mentorat au sein de l'Union?
Faire du mentorat, c'est permettre à une future administratrice ou à une élue confirmée de recevoir le soutien d'une personne plus expérimentée. Un administrateur ou une administratrice qui possède de l'ancienneté s'engage à partager son expérience et ses connaissances avec la mentorée. Le temps investi par les mentors est d'environ 1 heure par mois.

Le rôle des mentors ne consiste pas à fournir des conseils sur des dossiers spécifiques, mais plutôt à enrichir le coffre à outils des mentorées, en plus de les aider à agir de façon plus assurée dans leurs fonctions actuelles ou futures. L'intervention des mentors varie selon les besoins propres des mentorées. C'est pourquoi ils seront formés et outillés afin de bien jouer leur rôle.

Pour en apprendre davantage sur le mentorat, on peut visionner le webinaire *Démystifier le mentorat*, disponible gratuitement à *agricultrices.com/embarque*.

Si vous connaissez des femmes œuvrant en agriculture qui souhaitent développer leur sens politique, ou des administrateurs qui veulent partager leur expérience, invitez-les à postuler en ligne en remplissant le formulaire d'inscription à *agricultrices.com/embarque*. ✖

Embarque! Une démarche pour développer l'engagement au sein de l'Union
Pour Mentorer • Contribuer • Accompagner
Oser • Décider • T'exprimer • Voter • Réseauter

Grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine
Québec
UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles
CDAQ Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec
BHLF Avocats Droit agricole
FRAQ Fédération de la relève agricole du Québec

BMO 200 Ici, pour vous.MC

BMO est fier d'être un puissant partenaire d'affaires pour les entreprises agricoles **depuis 200 ans**.

N'hésitez pas à communiquer avec un de nos conseillers pour tous vos projets :

Montérégie et Centre-du-Québec :	Vincent Larouche, Agr.	450-773-4323
Québec et Chaudière-Appalaches :	Isabelle Mercier, Agr.	418-570-6351
Saguenay Lac-St-Jean :	Dave Gauthier, B. Sc.	418-668-8511

MC Marque de commerce de la Banque de Montréal. 10/17-2060

193773

30 ANS

La sécurité à la ferme : une priorité pour les Agricultrices du Québec

Dans le but de sensibiliser les familles agricoles et leur entourage à la sécurité à la ferme, les Agricultrices font la promotion de moyens pour prévenir les accidents.

C'est ainsi que nous avons créé des pancartes pour inciter les différents intervenants devant entrer dans les cours de nos entreprises à réduire leur vitesse. En effet, celles-ci sont souvent le terrain de jeux de nos enfants.

Pour la 2e édition de la pancarte Attention à nos enfants, nous avons eu la chance de compter sur un partenaire majeur : les assurances Groupe Promutuel, dont le logo se retrouve sur l'affiche à côté du nôtre.

Les partenaires suivants ont accepté de contribuer financièrement à cette initiative de prévention :

La Coop fédérée
Le Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST), un partenariat entre l'Union des producteurs agricoles, Unimat et Desjardins Sécurité financière (programme Solo Sécuriterre)

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Cette pancarte, qui a permis de gagner le prix provincial en prévention remis par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, en 2001, dans le cadre du concours *Initiatives de prévention à la ferme*, est en PVC 3 mm, mesure 18 po x 24 po et se vend 15 $, taxes incluses.

Les Agricultrices ont aussi conçu une 2e pancarte à apposer sur les barrières ou sur les portes afin d'éviter tout accident pouvant survenir près des fosses à fumier. Celle-ci est en aluminium, a une surface réflective blanche, des trous de 7/16 po aux quatre coins, mesure

12 po x 12 po et se vend 20 $, taxes incluses. Elle peut aussi être utilisée pour toute enceinte accessible par une porte telle que piscine ou cabanon contenant des matières dangereuses.

Vous pouvez vous procurer cette pancarte de sensibilisation auprès du secrétariat des Agricultrices du Québec au 450 679-0540, poste 8469, ou auprès de vos syndicats d'agricultrices en région. ✖

REGROUPEMENT D'AGRICULTRICES EN RÉGION

- **Agricultrices du Bas-Saint-Laurent**
  Tél. : 418 723-2424
  fbellavance@upa.qc.ca
- **Agricultrices du Centre-du-Québec**
  Tél. : 819 758-9938
  marys.rousseau@gmail.com
- **Agricultrices de la Chaudière-Appalaches-Est**
  Tél. : 418 856-3044
  cbeaulieu@upa.qc.ca
- **Agricultrices de la Chaudière-Appalaches-Ouest**
  Tél. : 418 228-5588 /1-888-938-3872
  cedricfortin@upa.qc.ca
- **Agricultrices de l'Estrie**
  Tél. : 450 532-4478
  mylixy@cooptel.qc.ca
- **Agricultrices de Lanaudière**
  Tél. : 450 753-7486, poste 235
  stephanieleblanc@upa.qc.ca
- **Agricultrices de la Mauricie**
  Tél. : 819 378-4033, poste 240
  agagnon@upa.qc.ca
- **Agricultrices de la Montérégie-Est**
  Tél. : 450 774-9154, poste 5224
  mguindon@upa.qc.ca
- **Agricultrices de la Montérégie-Ouest**
  Tél. : 450 427-2680
  agricultrices.valjean@hotmail.com
- **Agricultrices du Saguenay–Lac-Saint-Jean/d'Abitibi-Témiscamingue/de la Capitale-Nationale–Côte-Nord**
  Tél. : 418 545-6775
  rutht@live.ca

AGRICULTRICES DU QUÉBEC

La place des femmes en agriculture

Actuellement, un peu plus de 8 000 productrices sont propriétaires ou mandataires, ce qui correspond à 21,7 % du bassin électoral, pour 28 980 producteurs.

Archives/TCN

Évolution du nombre de femmes en agriculture (1981-2016)

C'est en 1990 que le ministre de l'Agriculture de l'époque, Yvon Picotte, a annoncé au Congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) l'entrée en vigueur du programme d'accès à la propriété pour les conjoints et conjointes de 40 ans et plus. En 10 ans, cette mesure a fait croître de 20 % le nombre de femmes exploitantes. Depuis, malgré une baisse du nombre de fermes au Québec, le pourcentage de femmes qui exploitent une entreprise agricole s'est maintenu autour de 25 %. Toutefois, en 2008, le ministère de l'Agriculture estimait à 18 850 le nombre de conjointes qui participaient de près ou de loin aux activités agricoles sans détenir de titre de propriété.

NOMBRE D'EXPLOITANTS AGRICOLES SELON LE GENRE PAR ANNÉE

Années	1981	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Hommes	51 133	40 150	39 490	35 195	33 645	32 565	31 050
Femmes	2 205	13 200	13 665	12 195	11 825	11 355	10 945
Total	**53 338**	**53 350**	**53 155**	**47 390**	**45 470**	**43 920**	**41 995**
% de femmes	4,1	24,7	25,7	25,7	26,0	25,9	26,1

Évolution du nombre de femmes élues (1987-2017)

En 1981, 59,6 % des productrices reconnues et 60,3 % des collaboratrices souhaitaient participer aux activités syndicales de l'UPA. En 2016, elles étaient 14 % à s'impliquer dans les syndicats locaux, 16 % dans les fédérations régionales, 8 % dans les spécialités et 16 % au sein de la confédération.

D'entrée de jeu, 77 % des femmes et 46 % des hommes considèrent que les femmes

30 ANS

Seulement une femme sur cinq perçoit un salaire provenant de l'entreprise agricole. À travail égal, les femmes reçoivent 79 % de la rémunération de leurs homologues masculins.

ne sont pas bien représentées dans les postes décisionnels en agriculture, une différence de 31 %.

Actuellement, un peu plus de 8 000 productrices sont propriétaires ou mandataires, ce qui correspond à 21,7 % du bassin électoral, pour 28 980 producteurs. Les membres des Agricultrices du Québec qui ne détiennent pas de parts peuvent également être nommées à titre d'administratrices à leur fédération régionale, à l'exception des postes à la présidence et à la vice-présidence. Dans le cas des fédérations et des groupes spécialisés, certaines clauses peuvent toutefois les exclure de l'administration des offices de mise en marché.

Manque de confiance

Outre les freins légaux et de structure administrative, 18 % des hommes estiment que les femmes ne disposent pas des compétences nécessaires pour siéger à titre d'administratrices, mais 65 % des répondantes soulèvent elles-mêmes cette raison.

La conciliation travail-famille (CTF)

Dans le cadre de l'étude *Femmes et ruralité* menée par les Agricultrices, 10 % des femmes se sont déclarées aidantes naturelles et 17 % se considèrent comme étant mères au foyer. Elles ont en moyenne 2,9 enfants, en comparaison à la moyenne québécoise qui est de 1,73. De façon générale, les femmes consacrent près de trois fois plus d'heures par semaine aux tâches domestiques et aux enfants comparativement aux hommes.

Plusieurs problématiques spécifiques en CTF ont été mentionnées chez les productrices dont :

- une lourdeur pour le couple lorsque la femme assume une plus grande part de responsabilités;
- une augmentation de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie;
- un manque de programmes de soutien parental pour les travailleurs autonomes qui ont des horaires atypiques ou qui habitent en milieu rural;
- une surcharge de travail qui entraîne une réduction du temps consacré à la famille et aux travaux ménagers.

Le travail invisible

Seulement une femme sur cinq perçoit un salaire provenant de l'entreprise agricole. À travail égal, les femmes reçoivent 79 % de la rémunération de leurs homologues masculins (18 603 $ contre 23 468 $). De plus, 48 % de la relève féminine ont un emploi à l'extérieur de l'exploitation, contre 40 % des hommes.

Les femmes réalisent annuellement, en moyenne, 5 575 $ de travail non rémunéré pour les tâches liées à l'entreprise familiale telles que soins aux animaux, vente et transformation des produits. Pour le Québec, cela correspond à plus de 108 M$ par an. ✖

ARCHIVES/TCN

Laetitia Létourneau

ARCHIVES/TCN

Marie-Claude Morin

POURCENTAGE DE FEMMES ÉLUES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES ET SPÉCIALISÉES PAR ANNÉE

Années	Moyenne globale	Fédérations régionales			Fédérations spécialisées		
		% femme	% inférieur	% supérieur	% femme	% inférieur	% supérieur
1987-1988	5	5	0	18	6	0	67
1990-1991	9	10	3	21	7	0	50
1993-1994	9	11	5	27	5	0	60
1996-1997	9	12	7	20	5	0	18
1999-2000	10	11	7	16	7	0	18
2001-2002	12	14	5	24	8	0	29
2002-2003	11	12	7	20	9	0	20
2003-2004	12	14	5	20	8	0	44
2004-2005	12	13	8	20	8	0	50
2005-2006	12	14	4	20	9	0	56
2006-2007	11	12	4	20	10	0	44
2007-2008	11	13	4	21	9	0	33
2008-2009	13	14	4	24	10	0	33
2009-2010	13	15	4	25	11	0	44
2010-2011	13	15	4	25	11	0	33
2011-2012	12	13	3	25	12	0	38
2012-2013	14	16	7	26	11	0	43
2013-2014	14	20	9	41	8	0	29
2014-2015	14	19			10		
2015-2016	12	16			8		

VOTRE QUOTIDIEN est rempli de défi?

Horaires de 12 heures par jour 7 jours par semaine

Travaille à l'extérieur beau temps, mauvais temps

Votre dernière semaine de vacances remonte à votre voyage de noces

Vous êtes chef d'entreprise, avec toutes les responsabilités que ça implique

Vous devez veiller à l'éducation et à la sécurité de vos enfants en même temps

Vous contribuez à nourrir le Québec

HEUREUSEMENT, vous n'êtes plus seule!

DEVENEZ MEMBRE DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC

POUR INFORMATION :
www.agricultrices.com
fed.agricultrices
450 679-0540 POSTE 8469

AGRICULTRICES DU QUÉBEC

192680